



Grenoble, le 24 février 2023

LE DÉPARTEMENT APPORTE SON SOUTIEN AUX POPULATIONS FRAPPEES PAR LES SEISMES EN TURQUIE ET EN SYRIE

Suite au double séisme meurtrier qui a touché la Turquie et la Syrie le 6 février 2023, le Département de l'Isère a décidé de soutenir les populations durement éprouvées par cette catastrophe naturelle à hauteur de 50 000€.

Etant donné l'ampleur de la catastrophe humaine et humanitaire qui a frappé la Turquie et la Syrie suite aux forts séismes du 6 février dernier, dont les répliques continuent de faire trembler la terre, l'Assemblée départementale, réunie en Commission permanente, a voté ce matin à l'unanimité une aide d'urgence de 50 000€.

Cette aide sera versée au Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales (FACECO), géré par le Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, qui assure que les fonds sont bien gérés par des experts de l'aide humanitaire d'urgence et bénéficieront in fine, sur le terrain, aux populations sinistrées.

Contact Presse

Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr